



BULLETIN D'INSCRIPTION

www.imr-marseille.com

ORGANISATION GENERALE

AGENCE DIXIT

Emmanuelle Emran-Antoniotti
 ☎ 06 18 07 18 96
 contact@dixit-com.com

> A renvoyer, accompagné de votre règlement à : **Agence Dixit**



dixit

// PRESSE/RP/EVENEMENTS //

Journée de l'IMR
 34, impasse du Maroc
 13012 Marseille



INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DU CONGRES
 PALAIS DU PHARO • PALAIS HISTORIQUE
 58 bd Charles Licon - 13007 Marseille

HÔTELS À PROXIMITÉ
 > NEWHOTEL OF MARSEILLE
 71, Boulevard Charles Livon - 13007 MARSEILLE
 Tel : 04 91 31 53 15 • Fax : 04 91 31 20 00
 E-mail : info@newhotelformarseille.com

> NOVOTEL MARSEILLE VIEUX PORT
 36, Boulevard Charles Livon - 13007 MARSEILLE
 Tel : 04 96 11 42 11 • Fax : 04 96 11 42 2
 E-mail : h0911@accor.com

> RADISSON BLU HÔTEL MARSEILLE VIEUX PORT
 38-40, Quai Rive Neuve - 13007 MARSEILLE
 Tel : 04 88 44 52 00 • Fax : 04 88 44 52 01
 E-mail : info.marseille@radissonblu.com

PARKING A PROXIMITE
 > Q-Park Marseille Pharo
 75 impasse Clerville - 13007 Marseille

www.imrmarseille.com

Vendredi 13 avril 2018
 Palais du Pharo
 Marseille



JOURNEE SCIENTIFIQUE DE L'IMR

P R O G R A M M E

FERTILITÉ : PRÉVENTION ET PRÉSERVATION

Comité scientifique (IMR Marseille)

Dr Véronique CHABERT-ORSINI
 Dr Jean-Philippe ESTRASSE
 Dr Géraldine PORCU-BUISSON
 Dr Valérie ROGER
 Dr Philippe TERRIOU

www.imrmarseille.com





M A T I N

8h15 Accueil des participants
Ouverture de la Journée / V. Chabert-Orsini (Marseille)

9h00-10h15 **ENDOMETRIOSE**
Salle la Major
Modérateur : JP. Estrade (Marseille), P. Terriou (Marseille)

- Dépistage et traitement d'une endométriose chez l'adolescente / F. Closon (Liège)
- Actualités en préservation de la fertilité dans l'endométriose / V. Gayet (Paris)
- Préservation chirurgicale dans l'endométriose profonde / JP. Estrade (Marseille)
- Endométriose, qualité ovocytaire et résultats en AMP / K. Pocate (Paris)

10h15-10h45 Pause et rencontre des partenaires de la journée

10h45-12h15 **ATELIERS PRATIQUES**

CAS CLINIQUES : STIMULATIONS DIFFICILES

Salle la Major
Animé par :
B. Bstandig (Nice)
V. Chabert Orsini (Marseille)
N. Massin (Paris)

GESTES TECHNIQUES EN AMP HYSTÉROSCOPIES DIAGNOSTIQUES / HyFoSy

Salle Mucem
Animé par :
V. Bourhis (Marseille)
L. Parola (Marseille)
V. Roger (Marseille)

12h30-14h00 Cocktail dejeuner / Rencontre avec les partenaires
(Salons Eugénie)

A P R E S - M I D I

14h00-15h30 **PREVENTION DE L'INFERTILITÉ**
Salle la Major
Modérateurs : N. Massin (Paris), V. Roger (Marseille)

- Quelles sont les cibles ? / G. Porcu-Buisson (Marseille)
- Le rôle de l'ARS / M.C. Dumont (Marseille)
- Le rôle de la sage femme / C. Zakarian (Marseille)
- Le rôle des associations de patientes / N. Paton (Marseille)

15h30-16h00 Pause et rencontre des partenaires de la journée

16h00-17h00 **DÉFIS 2018**
Salle la Major
Modérateurs : G. Porcu-Buisson (Marseille), A. Delvigne (Liège)

- La Préservation pour âge / A. Rodriguez (Barcelone)
- Le DPI-A / L. Hesters (Clamart)
- La femme célibataire / A. Delvigne (Liège)

17h00 **Conclusions de la journée**
P. Terriou (Marseille), G. Porcu-Buisson (Marseille)

Marseille - Vendredi 13 avril 2018 Journée scientifique de l'IMR

> Bulletin à retourner impérativement avant le 15 mars 2018
complété et accompagné du règlement à renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :
Agence Dixit - Journée de l'IMR - 34, impasse du Maroc - 13012 Marseille

> Règlement à l'ordre de l'IMR Marseille

NOM ET PRENOM (en maj.) :

QUALITE (cocher mention) Biologiste Gynécologue Autres :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : FAX :

Email :

DROITS D'INSCRIPTION JOURNÉE (les tarifs incluent la TVA 20%)

Accès aux sessions scientifiques et aux pauses

Médecin et Biologiste	120 € TTC
Sage femme & Interne (tarif préférentiel)	70 € TTC

Conditions d'annulation : toute annulation doit se faire impérativement par écrit à l'Agence Dixit.
Avant le 30 mars 2018, l'inscription sera remboursée moyennant une retenue de 30 euros.
Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Prise en charge : pour les inscriptions prises en charge par un organisme ou un industriel, merci de nous adresser une lettre nominative de prise en charge spécifiant le montant de celle-ci accompagné du bulletin dûment rempli.

